



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 111547

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la politique relative au handicap. Les engagements, pris et respectés, sur cette question très sensible, démontrent un véritable effort de solidarité et d'intégration des personnes handicapées. Le soutien financier (l'allocation adulte handicapé et la prestation de compensation du handicap), ainsi que l'accès à l'emploi et à la scolarisation en milieu « ordinaire » pour les personnes handicapées sont néanmoins à consolider. De plus, le coût non négligeable de ces mesures va augmenter, en raison du vieillissement de la population. Se pose donc le coût de leur financement, d'autant plus que la journée de solidarité ne procure pas toutes les recettes escomptées... Enfin, il importe que des mesures soient prises pour améliorer l'accessibilité des personnes handicapées aux lieux publics et aux transports publics, afin de mieux les intégrer dans la vie de nos cités. C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'elle entend prendre, pour répondre aux préoccupations légitimes des personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111547

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6476

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)